

Rue Notre-Dame 9
5000 Namur
Fax : 081/ 230.945

Question orale de la Députée Olga Zrihen à Monsieur André Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports sur « la délivrance des bourses de mobilité étudiante »

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, chers Collègues, le Plan Marshall 2.Vert prévoit le soutien à la mobilité des jeunes en général et des étudiants en particulier.

En effet, les expériences vécues par les étudiants en dehors de nos frontières permettent à nos jeunes de s'enrichir sur les plans intellectuel, linguistique et culturel. De surcroît, elles sont valorisables *a posteriori* sur le marché de l'emploi.

Le coût de la vie est malheureusement extrêmement variable d'un Etat à l'autre et le prix des déplacements parfois conséquent sur le budget des ménages : c'est ce qui, la plupart du temps, conduit les parents à accepter ou pas la faisabilité du projet de mobilité de leur(s) enfant(s).

Bien sûr, nous ne pouvons que nous réjouir de l'existence des bourses de mobilité en Région Wallonne. Elles sont calculées sur base de la situation économique des étudiants, elles permettent à beaucoup d'entre eux, généralement issus de différents milieux et de milieux moins favorisés, de vivre une expérience à l'étranger. On trouve dans ces aides publiques un principe de respect d'égalité des chances pour tous les jeunes Wallons.

Pourtant, récemment, les médias se sont fait l'écho d'une menace de suppression des bourses de mobilité des étudiants, alors même qu'il est impossible pour ces familles de prendre la décision d'offrir une expérience à l'étranger à leurs jeunes sans pouvoir en mesurer l'implication financière effective.

Dans ces conditions, les jeunes les plus fragilisés au plan socioéconomique risquent de se voir privés d'une expérience-clef dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Monsieur le Ministre, mes questions sont les suivantes : quelle position comptez-vous adopter quant aux moyens dévolus à la mobilité des jeunes wallons et plus spécifiquement au maintien des expériences à l'étranger des étudiants dont la mobilité dépend de ces aides publiques ?

Concrètement, Monsieur le Ministre, pouvez-vous préciser le nombre de bourses qui pourront être octroyées en 2010 et sur quels critères socioéconomiques allez-vous vous baser pour les attribuer ?

Et permettez moi d'ajouter, et surtout sachant que les départs peuvent se faire déjà en septembre pour certains, dans quels délais les informations vont enfin parvenir aux familles pour permettre à ces jeunes d'avoir cette opportunité qui est bien sûr très valorisable en termes de recherche d'emploi ?

Réponse

au Gouvernement. Mon intention est la suivante : lorsque le plan Marshall 2.Vert a bâti son plan langue, il n'avait pas prévu de montant budgétaire pour 2010 parce que nous étions dans la prolongation de 2009 à 2010 et puis 2011. En effet, malheureusement, nous devons travailler en année académique et non pas en année budgétaire. Nous avons une difficulté, je ne vous le cache pas, sur le plan budgétaire pour l'année 2010. Ce qui ne m'a pas permis tout de suite de rencontrer les exigences et les désirs des différentes organisations comme le WEP et d'autres. Je vous rappelle qu'en trois ans, on est passé de 300 stages à trois fois plus. Vous comprendrez donc que ces différentes organisations ont trouvé le plan Marshall premier nommé extraordinaire puisque cela a démultiplié leurs activités.

Je m'étais donc engagé à ne pas solliciter de crédits nouveaux du Gouvernement puisque nous sommes en période de grandes difficultés de recettes. C'est pour cela que je proposerai au Gouvernement, parce que cela correspond bien à la philosophie de ces moyens, d'utiliser le Fonds de réserve du FOREM comme lien entre l'année 2009 et la première année du plan Marshall 2.Vert 2011 de telle manière qu'en 2010, il n'y ait pas de difficultés pour ces nombreux stagiaires, demandeurs d'emploi ou rhétoriciens. Ils pourront bel et bien, comme en 2009, partir.

Quand pourrais-je le signifier aux différentes organisations ? J'ai cité la mi-mars. Peut-être que ce sera même un peu plus tôt puisque la note est déposée au Gouvernement de cette semaine. Imaginons même que ce soit reporté d'une semaine, on sera dans les délais pour les rassurer. Je vais quand même le dire avec humour, je rappelle que les jeunes partent début septembre. Je sais qu'il y a bien sûr des jeunes qui doivent se décider tôt, mais généralement, ils le font après Pâques, lorsqu'ils voient leur année scolaire se réussir. C'est à ce moment-là qu'ils peuvent s'engager. Je n'ignore pas bien sûr que pour les organisations, elles doivent réserver les familles d'accueil et autres, mais je pense qu'avec la mi-mars, nous serons dans les délais traditionnels.

La crainte des organisations concernées ne portait pas tellement sur le calendrier, mais sur l'éventualité d'une année blanche. Effectivement, ayant lu la partie budgétaire du plan Marshall, ils ont bien constaté qu'il y avait cette lacune sur le plan année civile-année académique. Sur ce point, je peux les rassurer.

Sur les montants, nous ferons toujours une différence entre celles et ceux qui proviennent de familles qui disposent de certains moyens et d'autres qui, de par leur situation ou la situation de leurs parents, justifient une bourse d'études de la Communauté française. C'est un critère très simple. Si l'étudiant avait été dans le supérieur universitaire, il aurait une bourse de la Communauté française, et bien il aura la bourse amplifiée qui sera à peu près les montants que nous connaissons aujourd'hui. Par contre, si vous provenez d'un milieu plus nanti, et bien, il est légitime que vous ayez moins de bourses de la part de la Région wallonne.

Ce qui risque de disparaître, parce que je veux être tout à fait honnête, ce sont les stages organisés à l'étranger dans des centres linguistiques. Je considère que nous disposons de formateurs de très haut niveau en matière linguistique. Dès lors, je ne comprends pas pourquoi nous devrions payer la résidence à l'étranger ou l'inscription dans un stage international alors que nous avons la même offre ici. Sur le plan budgétaire, l'IWEPS l'avait d'ailleurs relevé, on atteignait des montants jusqu'à 14.000 euros. C'est évidemment énorme puisqu'on payait finalement, aux États-Unis, un centre linguistique qui, en plus, pouvait donner lieu à critiques. Pourquoi ? Parce que fréquentait ce centre toute une série de nationalités avec des niveaux de connaissance dissemblables.

Nous sommes donc plus prudents sur ce point, mais pour tout ce qui concerne les demandeurs d'emploi, les travailleurs et surtout, parce que c'est surtout cela qui était visé dans la demande des organisations, pour les doubles rhétos, rien ne sera modifié. Les montants seront reconduits. Je suis un peu plus prudent sur les montants parce que je me dois de les soumettre au Gouvernement. Mais ce sera, pour ne rien vous cacher, à peu près la même chose que ce qui existe aujourd'hui.

Mme Zrihen

Ce que j'espère surtout, c'est qu'on arrivera aussi cette fois-ci à un millier de bourses parce que je trouve ça extrêmement intéressant.

Il est tout à fait fondamental que l'on reste extrêmement attentif à ce que des élèves du technique et du professionnel puissent y accéder parce que dans le secteur, ils en ont vraiment besoin lorsqu'ils veulent avoir un certain cursus professionnel et en particulier s'ils veulent faire un peu de mobilité. Je reste néanmoins étonnée que l'on ait mis ce point dans la DPR sans que des fonds ne soient prévus. Puisque nous le savons maintenant, j'espère que ce sera prévu pour 2010, 2011, 2012, 2013 et bien sûr jusqu'en 2014. Cette fois-ci, on ne pourra pas dire qu'on a un problème de mémorisation. Je pense que mars peut sembler être un bon délai, mais pour ceux qui doivent programmer leur voyage, il permet aussi d'avoir une motivation pour les jeunes quant au fait de partir et de s'organiser au mieux.

En ce qui me concerne, je pense que l'expérience sur le terrain est souvent bien plus riche et bien plus intéressante pour une carrière que simplement un séjour dans un centre linguistique et je comprends donc votre position.